

Manuscrit 92 (K88)
Copie de lettre de Nicéphore Niépce à Augustin François Lemaitre
4 octobre 1829

<Copie de la main d'Isidore Niépce¹>
Monsieur Lemaitre, Graveur,
rue Mazarine, à Paris./

Châlon-sur-Saône le 4 8^{bre} 1829

Monsieur,

à Paris

Lorsque j'étais à Paris², et même depuis mon retour, M^r Daguerre/
m'avait témoigné le désir (sic) de connaître le résultat de mes/
nouvelles recherches héliographiques³. Je viens en conséquence/
de lui adresser⁴ un essai sur argent plaqué de point de vue/
d'après nature, pris dans la chambre noire⁵, et je le prie/
en même tems de vous en donner communication ; présumant/
que cet essai, quelque défectueux qu'il soit, pourra vous intéresser,
ne fût ce que sous le rapport de la nouveauté./

Je crois devoir vous faire observer, Monsieur, que ce point/
de vue, pris de la chambre où je travaille à la campagne,
est entièrement défavorable, puisque les objets se trouvent éclairés/
par derrière, ou du moins sous une direction très-oblique,
durant une partie de l'opération⁶ ; ce qui doit nécessairement/
produire une disparate choquante dans le résultat. Mais vous/
jugerez d'après quelques détails fidèlement rendus de ce que/
pourrait être le résultat dans toute autre circonstance ; et une/
épreuve très récente vient de me mettre à portée de m'en/
assurer. Toute la soi-disant belle saison a été si mauvaise,
qu'il m'a fallu malgré la meilleure volonté, suspendre//

mon travail⁷. Je comptais pouvoir vous adresser, Monsieur,
quelques essais de points de vues sur cuivre, pour la gravure⁸ ;/
et ça ne m'a pas été possible ; mais ce qui est différé n'est/
pas perdu. Vous ne devez pas douter de mon empressement à répondre à
l'offre obligeante que vous m'avez faite [à]/
plusieurs fois à cet égard là./

En priant M^r Daguerre de me renvoyer mon épreuve après/
qu'il vous l'aurait communiquée, je le préviens que je vous en/
donne avis, Monsieur, et c'est demain que l'envoi lui/
parviendra. M^r Le Compte (sic) de Fussey qui a vu/
dernièrement mes enfants⁹ à Autun¹⁰, leur a beaucoup parlé/

¹ Il existe une seconde copie de cette lettre également de la main d'Isidore Niépce (ASR). Le texte en est identique mais certaines formules de politesse ont été supprimées. En tête de cette seconde copie, Isidore a écrit : « M^r Niépce à M^r Lemaitre : du 4 8^{bre} 1829, Châlon sur Saône ».

² Du 5 au 23 février 1828 (cf. Lettre de Nicéphore à Isidore, 22 février 1828, ASR).

³ Nicéphore parle ici de ses « nouvelles recherches » car, depuis son retour d'Angleterre, il avait changé de support, remplaçant l'étain par le plaqué d'argent (afin que « l'opposition entre le blanc et le noir [soit] d'autant plus tranchée » – cf. Notice sur l'héliographie, 8 décembre 1827, ASR). Au cours de l'été 1829, il avait en outre expérimenté une nouvelle substance : l'iode (cf. Projet d'ouvrage sur l'héliographie 2/2, Septembre 1829, ASR).

⁴ Le 2 octobre 1829 (cf. Lettre de Daguerre à Nicéphore, 18 septembre 1829, ASR).

⁵ Cet essai (inconnu) était en outre inversé à l'iode.

⁶ Les temps de pose étant en effet extrêmement longs.

⁷ La situation avait été à peu près la même l'année précédente : « Depuis un mois, cher Cousin, j'ai suspendu mon travail (...) la belle saison ne m'a pas été, sous ce rapport, des plus favorables » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 24 novembre 1828, BNF).

⁸ La gravure à l'acide, afin de pouvoir multiplier les images par l'impression.

de vous, Monsieur, et d'après ce qu'il leur a dit du projet que/
vous aviez formé d'aller le visiter, vous prolongeriez votre voyage/
jusqu'ici. Nous désirons bien vivement que ce projet se/
réalise ; veuillez nous le faire savoir, et, dans cette agréable/
attente, recevez, je vous prie, l'assurance de la considération/
distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,/
Monsieur,/
Votre très humble serviteur/

J.N. Niépce.

P.S. Ma femme me prie de vous dire, Monsieur, les choses les/
plus honnêtes de sa part ; veuillez la rapeller au souvenir/
de Madame, à la quelle je vous prie de faire agréer mon/
hommage respectueux./.

⁹ Isidore et Eugénie.

¹⁰ Ville de Bourgogne, Autun se situe à environ 60 kilomètres à l'ouest de Chalon-sur-Saône. La famille de Champmartin possédait une propriété dans les environs d'Autun, le château de Rivaux.